

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2025

VISANT À PROTÉGER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET LES PERSONNELS QUI Y
TRAVAILLENT - (N° 1037)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC29

présenté par
M. Tesson, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« elle bénéficie »

les mots :

« cette personne a bénéficié ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.